



REVUE FRANÇAISE DE PLONGÉE INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

François GUERRERO, Thierry MICHOT
rédacteurs en chef de la RFP

Mail : revuefrancaisedeplongee@gnpu.net
Le 16/06/2019

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1.1 TYPES D'ARTICLES

La Revue Française de Plongée publie des articles originaux et des revues de question, en version téléchargeable sur le site interne du GNP (Groupement National de Plongée Universitaire), à l'adresse : <http://www.gnpu.net/GNP/ressources/Revue/InstructionsAuteurs.pdf>

1.2 MANUSCRIT:

Le manuscrit soumis pour publication sera adressé en version électronique à l'Editeur de la Revue Française de Plongée (le GNP) à l'adresse revuefrancaisedeplongee@gnp

Le texte sera écrit en français, en Times New Roman 12, simple interligne, texte justifié, début de paragraphe sans retrait, saut d'une ligne entre chaque paragraphe. Les pages seront numérotées dès la page de titre. Les titres seront précédés et suivis d'un saut de ligne. Pas de ponctuation en fin de titre. Le manuscrit comprendra les sections suivantes.

Une page de titre comprenant, dans l'ordre : un titre concis et informatif, les prénoms et nom du/des auteur(s), les affiliations des auteurs, les coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone, e-mail) de l'auteur correspondant.

Un résumé en français de 250 mots au maximum, suivi de 3 à 5 mots clés.

Le corps du manuscrit est limité à 5 000 mots pour un article original et 9 000 mots pour une revue de question. Pour les articles originaux, les sections « introduction », « matériels et méthodes », « résultats » et « discussion » seront clairement identifiées en majuscule et caractère gras. Les abréviations devront être identifiées dans le texte lors de leur première utilisation.

Des remerciements envers des personnes, financeurs, etc ... peuvent être présents. Ils seront placés avant la liste de références bibliographiques.

1.3 REFERENCES:

Les citations dans le texte se feront entre parenthèses de la façon suivante :

- 1 auteur : (Bert, 1875)
- 2 auteurs : (Haldane et Boycott, 1908)
- 3 auteurs et plus : (Broussolles et coll. 1974)

Les références bibliographiques seront présentées par ordre alphabétique :

- pour un article :
 - 1/ le nom des auteurs et les initiales de leurs prénoms ;
 - 2/ l'année de publication ;
 - 3/ le titre de l'article ;
 - 4/ le nom complet de la revue ;
 - 5/ le numéro de la revue suivi, éventuellement, du tome entre parenthèses ;
 - 6/ la première et la dernière page.

- pour un mémoire ou rapport:
 - 1/ le nom des auteurs et les initiales de leurs prénoms ;
 - 2/ l'année de soutenance du mémoire ou de parution du rapport
 - 3/ le titre intégral du mémoire ou rapport dans la langue originale ;
 - 4/ le type de document ;
 - 5/ l'organisme de tutelle ;
- pour un livre :
 - 1/ le nom des auteurs et les initiales de leurs prénoms ;
 - 2/ le titre de l'ouvrage ;
 - 3/ le numéro d'édition à partir de la seconde édition ;
 - 4/ le nom de la maison d'édition ;
 - 5/ la ville ;
 - 6/ l'année de parution ;
 - 7 / le nombre de pages
- pour un article dans un livre :
 - 1/ le nom des auteurs et les initiales de leurs prénoms ;
 - 2/ le titre intégral de l'article ;
 - 3/ le nom de l'éditeur ;
 - 4/ le titre de l'ouvrage ;
 - 5/ le numéro d'édition à partir de la seconde édition ;
 - 6/ le nom de la maison d'édition ;
 - 7/ la ville ;
 - 8/ l'année de parution ;
 - 9/ le nombre de pages

1.4 ILLUSTRATIONS:

Les tableaux et figures seront numérotés en chiffres arabes dans l'ordre d'apparition dans le texte. Toutes les illustrations seront identifiées par un titre et une légende explicative et seront placées en fin de manuscrit.